



**H 2016 - Quarts de Finale
Zone Nord-Est Minimes SABRE
Dimanche 24 Janvier 2010
Epreuves Masculine et Féminine**

La Société d'Éscrime de Thionville est heureuse de vous accueillir au Centre Multisports La Milliaire pour cette épreuve de Zone Minime SABRE (plan d'accès en Annexe).

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE :

L'épreuve de Zone concerne les catégories Minimes Hommes et Femmes (benjamins surclassés) portant le **Blason Bleu** selon la définition de la FFE. L'épreuve est ouverte aux tireurs Qualifiés sur leurs épreuves de Ligue respectives.

Le port du blason bleu est obligatoire : à chaque début de match, tout tireur qui se présente sans porter le blason bleu recevra un carton jaune (tenue non-conforme)

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions devront être enregistrées pour le **Mercredi 20 Janvier à 23h59** au plus tard par leur Ligue pour les tireurs licenciés FFE et les Arbitres sur le site de la FFE : www.escrime-ffe.fr

Le droit d'engagement est fixé à 8€

Attention : En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs

ARBITRAGE :

Chaque club est tenu de présenter 1 arbitre à partir de 4 engagés par Club (Hommes et Dames confondus). Indemnisation suivant les recommandations de la FFE.

Un directoire technique, constitué le jour de l'épreuve, tranchera toutes contestations lors des compétitions.

COURTOISIE :

Rappel de la circulaire « la FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/2008, l'enseignant-accompagnateur :

- . n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- . n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf pendant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- . n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre. »

Le non respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement des épreuves FIE par l'une ou l'autre des autorités suivantes : l'arbitre, tout membre constituant le directoire technique, le responsable technique régional (CTS) ou son équivalent désigné par la Ligue, le Président de la Ligue (ou son représentant), ou le Président du comité départemental (ou son représentant) en fonction des prérogatives de chacun.

HORAIRES :

1/ Minimes Hommes

Appel à 8h30

Scratch à 9h00

Début de la Compétition à 9h15. Finales à partir de 15h00.

2/ Minimes Femmes

Appel à 10h00

Scratch à 10h30

Début de la Compétition à 10h45. Finales à partir de 15h00.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

La compétition se déroule suivant la formule suivante:

- 1 tour de poule de 6 à 7 tireurs avec décalage clubs et ligues, sans éliminés
- Tableau d'élimination directe sans repêchage
- Finale à 8 tireurs
- Récompenses pour les 8 premiers et 8 premières

RESTAURATION :

Un service de restauration/buvette sera à votre disposition toute la journée dès 13h30 le Samedi et 8h le dimanche avec petits déjeuners et sandwiches.

HÔTEL :

Un tarif VITABIS est disponible à l'Hôtel IBIS situés sur la zone hôtelière de Yutz (5 min en voiture de la salle d'Armes):

Tarif 32€ la chambre + taxe de séjour 0,90€/personne.

Tel : 03 22 86 66 66.

Merci de réserver en spécifiant : Circuit Zone Minime Escrime Thionville.

L'accès se fait par la Sortie N°38 de l'Autoroute A31. Cette zone se trouve immédiatement sur votre droite à la sortie.

PLAN D'ACCES AU LIEU DE LA COMPETITION :

Prendre la direction de Thionville - Luxembourg par **Autoroute A31 - Sortie N° 40** Après 200m prendre en face au Rond Point et premier parking à Droite.



CONTACTS :

Tel. Salle d'Armes : 03 82 58 98 45

Tel. Frédéric PERDRISET : 06 73 48 37 14

**Sportivement,
Le comité**